

ANNEXE 5

LETTRE DE CRÉDIT IRRÉVOCABLE STANDBY

No. : _____

À : AÉROPORTS DE MONTRÉAL (ci-après appelé "Bénéficiaire")
Attention : Département de Trésorerie
800, Place Leigh-Capreol,
Bureau 1000
Dorval (Québec)
H4Y 0A5

À la demande de **(nom du client)** (ci-après appelé "Client"), nous **(nom et adresse de la banque)** (ci-après appelée "Institution Financière") établissons en votre faveur une lettre de crédit irrévocable standby pour un montant n'excédant pas le somme de dollars (\$.....).

Nous nous engageons à payer au Bénéficiaire jusqu'à concurrence de dollars (\$.....) sur présentation d'une demande écrite de paiement par le Bénéficiaire à l'Institution Financière.

Les demandes partielles de paiement par le Bénéficiaire, faites conformément aux présentes, seront honorées par l'Institution Financière, et dans un tel cas, le montant de tout paiement partiel sera déduit du montant total de la présente lettre de crédit irrévocable standby.

Nous honorerons toute demande de paiement faite par le Bénéficiaire conformément à la présente sans nous enquerir de ses droits d'effectuer telle demande et ce, nonobstant toute objection ou dispute entre le Bénéficiaire et notre Client.

Le montant de cette lettre de crédit irrévocable standby peut, à la seule discrétion du Bénéficiaire, être réduit sur réception d'un avis écrit donné par le Bénéficiaire à l'Institution Financière.

Cette lettre de crédit irrévocable standby est non transférable et demeurera en vigueur jusqu'au 20....., sous réserve de ce qui suit. Cette lettre de crédit irrévocable standby sera automatiquement renouvelée pour une période d'un an à compter de la date d'expiration ci-dessus mentionnée, et par la suite à chaque date d'expiration, à moins qu'au moins 60 jours précédant quelque date d'expiration, l'Institution Financière choisisse de ne pas renouveler ladite lettre de crédit irrévocable standby et en avise, par courrier spécial le Bénéficiaire.

Aucune réclamation ne sera payable après la date d'expiration.

Toute correspondance et/ou réclamation devra être présentée à la banque **(nom et adresse de la banque)**, et devra faire référence à notre lettre de crédit irrévocable standby No.....

Cette lettre de crédit irrévocable standby est soumise aux « Règles et Usances Uniformes Relatives aux Crédits Documentaires (Révision 2007), Chambre de Commerce Internationale, Publication no 600».

Signée à, le jour de 20.....